

<b>Nom d'équipe :</b> Bines Tonics			
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
			
1 Alexandre Turmel	2 Annabelle Gagné	3 Marc-André Deschamps	4 Jérémie Parisé
			
5 Charlotte Cyr	6 Charles Beudet	7 Charles Langevin	8 Sandrine Charron
			
9 Daniel Castilloux	10 Jessika Tremblay	11 Mathieu Berthelet	12 Victor Ferreira
			
13 Laurent Deschamps	14 L-P Gagnon	15 Nabil El-Abiad	16 Élizabeth Caza
			
17 Nicolas Martel-Brunelle	18 Christophe Bergeron	19 Charles Hamel	20 Nicolas Fortin